

NOM du licencié : Prénom : N° Licence :

Lieu de naissance : Département Code Postal Pays.....

Date de naissance : / / Nationalité Sexe : F M

Adresse domicile : Code Postal : Ville :

Mail de correspondance obligatoire :@.....

☎ Domicile : ☎ Portable :

NOM du médecin traitant : ☎

Mère : Nom Prénom : ☎ Mail :

Père : Nom Prénom : ☎ Mail :

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR VOUS INSCRIRE

- Fiche d'adhésion complétée, lisible et signée.
- Pour une première inscription toute catégorie : copie de la carte identité ou livret de famille ou passeport.
- Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de SAGC Basket.
- Une photo identité format (2,5cm X 2cm)
- Certificat médical pour les **adultes** (sur formulaire FFBB ou UFOLEP).
- Questionnaire de santé pour les adultes en renouvellement de licence, lorsque le certificat médical a moins de 3 ans.
- Certificat médical pour les **mineurs** : uniquement lorsqu'un sur-classement dans la catégorie supérieure est demandé.
- Questionnaire de santé pour les mineurs (sur formulaire FFBB ou UFOLEP).

Règles de Fonctionnement de la section

Seuls les joueurs licenciés peuvent prendre part aux entraînements et aux matchs.

Les joueurs mineurs restent sous la responsabilité des parents (ou du tuteur légal). Les joueurs mineurs doivent être accompagnés et récupérés sur les lieux des activités basket.

Les parents se doivent de participer à la vie de la section : (responsable d'équipes, tenue des tables de marque, buvettes, transport des enfants, goûters après match). Il sera demandé : 3 parents responsables par équipe.

Autorisations Parentales pour les mineurs

Je soussigné(e), **Mme**,

Mr.....

Représentant légal de mon enfant : Nom :

Prénom

Autorise les dirigeants et/ou entraîneurs à prendre en cas d'urgence, toutes les dispositions nécessaires de transport et d'hospitalisation, jugées indispensables et urgentes (**seulement en cas d'impossibilité de me joindre**), sachant que pour tout accident grave, il sera fait appel aux pompiers pour une évacuation vers le service médical d'urgence le plus proche.

Autorisation de déplacement & Droit à l'image

Lors des déplacements pour compétition, les parents (ou tuteurs) sont tenus **d'accompagner leur enfant** ou de le **confier personnellement** aux conducteurs des véhicules utilisés. Dans le cas où l'enfant est présent sur le lieu du rendez-vous, non accompagné, il ne sera pas accepté.

Autorise N'autorise pas, la section à prendre des photographies et vidéos me représentant ou représentant mon enfant (pour les mineurs) sur tous les lieux d'activités de la section. But unique d'informer sur la vie de l'association. Seront utilisées soit sur support papier (plaquettes de présentation de la section, lettre d'information, sur le site internet de la section).

Ces supports ne pourront en aucun cas être fournis à un tiers (autre association, autre site web, organisme).

Remarque : dans le cas où l'autorisation ne serait pas accordée, les photographies représentant l'adhérent pourront être utilisées par la section, après application d'un procédé rendant l'adhérent méconnaissable.

Signature des 2 parents (ou tuteurs) (pour les **mineurs**)
Suivie de la mention « **Lu et Approuvé** »

Signature du licencié **Adulte**
Suivie de la mention « **Lu et Approuvé** »

TARIFS DES COTISATIONS & ASSURANCES

CATEGORIES / Possibilité de sur classement dans une autre catégorie (fournir un certificat médical avec sur classement)	CREATION ou RENOUELEMENT (assurance option A incluse)		MUTATION	LICENCE T	
<input type="checkbox"/> Seniors	2001 et avant	175 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 200 €	
<input type="checkbox"/> U20 (vers S)	2002 2003 F + 2004 M				
<input type="checkbox"/> U18F(2005-2006 vers U20) (2004-2005 vers S)	2004 2005 2006	165 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 200 €	
<input type="checkbox"/> U17 M (2006 vers U20) (2005 vers U20 et S)	2005 et 2006	165 €	<input type="checkbox"/> 140 €	<input type="checkbox"/> 195 €	
<input type="checkbox"/> U15 F (2008 vers U18) (2007 vers U18 et U20) U15 M (2007 vers U20)	2007 et 2008	155 €	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 145 €	
<input type="checkbox"/> U13 (vers U15)	2009 et 2010	150 €	Pas de frais	<input type="checkbox"/> 105 €	
<input type="checkbox"/> U11 (2011 vers U13)	2011 et 2012	135 €		<input type="checkbox"/> 90 €	
<input type="checkbox"/> U9 (2013 vers U 11)	2013 et 2014			<input type="checkbox"/> 65 €	
<input type="checkbox"/> Baby (Licence Ufolep)	2015 et 2016	110 €		Pas de frais	
<input type="checkbox"/> Loisirs Adultes (Licence Ufolep)					

REDUCTIONS

Réduction de 10 € : à partir de la 2^{ème} licence Basket de la famille

ASSURANCE FFBB

- J'accepte l'assurance FFBB de base (option A) comprise dans l'adhésion (sans supplément).
 Je souscris l'assurance complémentaire en supplément de la cotisation : B = 8,63€ ou C = 0,50€ ajouté aux options A ou B
 Je ne souhaite pas prendre l'assurance proposée. Je fournis une attestation d'assurance.

ASSURANCE UFOLEP (Baby et Loisirs uniquement)

- J'accepte l'assurance UFOLEP de base comprise dans l'adhésion (sans supplément).
 Je souscris une assurance complémentaire en supplément de la cotisation : Option 1 : 27,05 € Option 2 : 39,05€ Option 3 : 25,05€

Règlement cotisation-Dons-Réduction

Les chèques ANCV et CE ainsi que les paiements en 3 fois sont acceptés (inscrire au dos du chèque les mois de débit, le nom de l'enfant).
Don à la section : Pour aider la section à bien fonctionner et permettre un encadrement et une formation de qualité de nos jeunes.
Le versement d'un don permet d'obtenir une réduction sur les impôts des revenus 2021.

Je souhaite une attestation. (La section peut fournir, sur demande, une attestation du montant de la cotisation.)

Montant de base	Assurance complémentaire	Réduction	Don	Total

- Chèque bancaire
 Chèque ANCV
 Montant.....
 Nom de la Banque.....
 Numéro des chèques :
 Nom de l'émetteur du chèque Pour : Nom de l'enfant

Dates des Permanences pour les inscriptions : Salle Raymond Subrenat Complexe Sportif de BOUZET

Samedis : 21 août, 28 août, de 10h à 12h

Vendredis : 3 septembre, 10 septembre, 17 septembre, 24 septembre de 18h à 19h30

Priorité aux renouvellement des licences jusqu'au 30 août